

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 19 DECEMBRE 2023 A 19H00

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Vingt Trois, le **19 DECEMBRE A 19H00**

Extrait affiché le :
26 décembre 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

6ème séance 2023

Présents : M. le Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Mme DUPONT Virginie, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme ELI Emilie, M. BURGER Emmanuel, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Fresque de l'artiste
George ROSE : participation
Financière de la SA HLM
Le Toit Vosgien.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Mme CLANCHÉ Ghyslaine à Mme DUPONT Virginie
Mme RUYER Christine à Mme FERREIRA-PIERRAT Maria
Mme SCHILLINGER Stella à M. COLIN Joël
M. PIERRAT-LABOLLE Julien à M. le Maire

Absents excusés :

Mme ADAM Nathalie
Mme ACCILI Micheline
M. EVRARD Luc

N° 92/2023

Secrétaire de séance : Mme RAIZNER Stéphanie

Hors la présence de Monsieur Denis CHARDIN,
Sur proposition de M. Joël COLIN, Adjoint délégué, le Conseil Municipal
présent et représenté, après en avoir délibéré, décide unanimement :

- D'accepter la participation financière de la SA HLM Le Toit Vosgien d'un montant de 2 780 .43 € permettant la réalisation de la fresque de l'artiste George ROSE sur l'immeuble du 14-20 avenue du 21ème BCP,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce projet,

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire